62e ANNEE. — N° 132 MERCREDI 8 NOVEMBRE 1922

10 c. **Journal du Lot** 10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... } 80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... }
RÉCLAMES 3e page (— d° —)..... 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La fin de l'Empire ottoman et le nouvel Etat turc. — La C. D. R. à Berlin : le Reich n'apporte toujours pas de remède. — Le chancelier et la chute du mark. — Autour d'un manifeste financier : intérêts français ou intérêts électoraux ?

Nous avons fait connaître les décisions prises, dans ses séances des 1er et 2 novembre, par la grande Assemblée Nationale d'Angora.

Le geste d'Angora, a-t-on dit, est à la fois un geste de révolte, de défaite et de mépris.

Il vise, non seulement l'incapable gouvernement de Constantinople, mais aussi l'odieux régime de désordre et de corruption que les Alliés, et spécialement l'Angleterre, avaient établi à Stamboul.

Par ailleurs, il découle logiquement de la politique suivie dès le début par Angora : c'est un dénouement prévu et qui ne saurait surprendre.

Faut-il ajouter que les vainqueurs de 1918 ont tout fait, inconsciemment, pour préparer cette évolution ? Notre confrère, *la Journée Industrielle*, le remarque avec raison : « Cette renaissance de la Turquie sous la forme d'une nation concentrée et moralement forte, sinon agressive, est certainement le résultat le plus paradoxal de la politique des vainqueurs de l'Allemagne depuis deux ans. L'invraisemblable erreur de cette politique a été de donner aux théories nationalistes tous les arguments de droit et de brimer, en fait, jusqu'à l'absurdité, le sentiment national. »

Quant aux conséquences des décisions d'Angora, elles sont les suivantes :

1° L'abrogation de la Constitution de 1908 ;

2° L'abolition des pouvoirs temporels du sultanat ;

3° La déchéance du souverain actuel ;

4° Le maintien au khalifat des pouvoirs spirituels ;

5° La fin du gouvernement de Constantinople avec toutes ses conséquences.

Plus nettement, le nouveau régime politique et religieux institué consacre la séparation définitive du « turquisme » et de l' « ottomanisme », c'est-à-dire la substitution d'une nation cohérente et consciente, ramassée dans un territoire considéré comme sa patrie, à un vague empire croulant et distendu où dominaient en nombre, parfois en influence, les populations allogènes.

Du même coup, la Grande Assemblée a enlevé au nouvel Etat le caractère qui permettait au sultan-calife de se poser en chef du monde musulman.

Enfin, vis-à-vis des nations occidentales, le nouvel Etat tiendra à affirmer, ainsi que nous le faisions prévoir, son absolue indépendance.

Nous allons trouver devant nous un Etat plus susceptible que ne l'était l'empire ottoman quant à l'aménagement de ses finances, de ses douanes, de ses chemins de fer et, en général, de ses ressources.

A cet égard, la lettre que Ferid bey, représentant de la Turquie à Paris, adressait à M. Poincaré, au nom du gouvernement d'Angora, est symptomatique : elle laisse prévoir, du point de vue des contrats d'ordre financier, de sérieuses difficultés.

Faut-il ajouter également que l'Etat turc institué par l'Assemblée d'Angora n'aura rien de commun avec les Etats démocratiques d'Europe. Il sera gouverné par une sorte de Convention sujette à toutes les passions, hostile à l'exécution de tous les engagements contractés envers les étrangers.

L'Occident risque de payer très cher ses défaillances et ses illusions.

⁂

Les négociations de la Commission des Réparations avec le gouvernement allemand en sont arrivées actuellement à un point mort.

Le ministre des finances, M. Hermès, a remis à M. Barthou un mémoire qui contient, en substance, les indications suivantes :

1° En ce qui concerne la dette flottante, le gouvernement allemand déclare qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour la limiter. Il y est parvenu jusqu'au jour où le cours du dollar n'a pas dépassé 300 marks. Depuis lors, les événements ont été plus forts que la volonté du Reich.

2° En ce qui concerne la stabilisation du mark, condition préalable de l'équilibre du budget, le gouvernement allemand déclare ne pouvoir le réaliser sans le concours de l'étranger. Et M. Hermès d'affirmer la nécessité, d'une part, d'un important emprunt étranger, d'autre part, d'une revision de l'état de paiements du 5 mai 1921, dans le sens de l'octroi d'un répit à l'Allemagne tant pour les paiements en espèces que pour les prestations en nature.

3° Enfin le gouvernement allemand s'élève contre l'institution d'un contrôle financier de l'Allemagne.

Au total, le Reich sollicite une nouvelle diminution du montant des réparations, l'attribution d'un nouveau moratoire, un emprunt extérieur. En échange, il repousse tout projet de contrôle financier !

On conçoit que des propositions aussi décevantes aient produit une pénible impression sur les membres de la Commission des Réparations, d'autant plus que M. Hermès n'apportait aucune suggestion quant aux moyens de rétablir l'équilibre budgétaire.

⁂

Tandis que le Ministre Hermès apportait ces propositions, aussi peu substantielles, à la Commission des Réparations, le Chancelier Wirth éprouvait le besoin de rendre publiquement les Alliés responsables de l'effondrement du mark.

C'est ainsi qu'il a fait les déclarations suivantes au correspondant berlinois de la *Neue Press* de Vienne :

Nous sommes en présence d'une panique qui n'est nullement justifiée par la situation économique véritable de l'Allemagne. Cette panique a été provoquée par les hommes d'Etat alliés responsables qui se refusent obstinément à prendre les mesures que réclame la situation. De la banqueroute de l'Allemagne, il ne saurait être question, mais la nécessité s'impose de cesser tout paiement-or au titre des réparations. L'Allemagne est toujours animée du désir de s'entendre avec ses anciens adversaires sur les questions communes à ces pays et au Reich, mais la dépréciation progressive du mark diminue graduellement les possibilités de paiement de l'Allemagne.

Ainsi, tout le monde est unanime à Berlin pour éviter de toutes façons les réparations.

En présence de tant de mauvais vouloir de la part du Reich, les Alliés ne se décideront-ils pas à changer de méthodes ?

⁂

En attendant, la France se trouve aux prises avec les plus grandes difficultés financières.

M. H. Bérenger, rapporteur général de la Commission des Finances du Sénat, vient de rédiger un véritable manifeste financier, puis l'a soumis au groupe sénatorial de la gauche Démocratique, qui l'a adopté à l'unanimité.

Réservons le côté politique de ce vote. Marque-t-il un début d'offensive sénatoriale contre la Chambre et le gouvernement ? Il n'est pas impossible. La gauche Démocratique comprend, en effet, 159 sénateurs sur 314, soit la majorité de la Haute-Assemblée. Le terrain financier et fiscal, particulièrement accidenté, peut sembler propice à certains à l'établissement d'embûches politico-électorales.

Mais quel est le programme qu'on nous apporte ?

Sur deux points, on peut, en premier lieu, approuver pleinement le sénateur Bérenger : d'abord quand il affirme « qu'on ne saurait isoler la politique financière de la politique générale » ; ensuite, quand il réclame qu'on « remette de l'ordre dans la maison ».

D'autre part, le manifeste de M. Bérenger proclame très heureusement et très opportunément qu'une politique fiscale de salut public ne peut aller sans une politique économique qui favorise les affaires. Mais l'adaptation, ici, est complètement à réaliser.

Reste le programme proprement *fiscal*. Cette partie, qui de l'aveu même de M. Bérenger s'adresse aux électeurs de 1924, se résume dans cette phrase : « Le remplacement progressif des nouveaux impôts indirects de consommation par une mise en œuvre plus forte et plus précise de l'impôt sur les grands revenus et les grosses successions. »

Ces directives fiscales appelleraient de sérieuses observations. Bornons-nous aux deux suivantes :

D'une part, dans un pays à faible natalité il y a un intérêt primordial à « attacher » ce que Le Play appelait les « familles-souches ». Or l'impôt successoral, aggravant les dispositions du Code civil sur le partage, est une terrible machine à « déraciner ».

D'autre part, les grandes fortunes ont leur rôle indispensable, surtout dans un Etat appauvri qui ne peut plus entretenir qu'avec peine son outillage économique.

Au total, une arrière-pensée démagogique semble se dissimuler derrière le manifeste Bérenger. Plus nettement, d'aucuns songent à prendre prétexte de nos difficultés financières pour commencer dès maintenant la campagne électorale de 1924. Ce serait là une besogne peu reluisante... Si le Sénat veut perdre tout crédit auprès de l'opinion, il n'a qu'à plonger le pays dans la plus vaine agitation politique.

Mais, il vaudrait mieux qu'il s'occupe lui aussi et avant tout des intérêts de la France !

M. D.

INFORMATIONS

Appréciation d'un journal anglais

L' « Observer », passant en revue les diverses phases de la situation actuelle de la Grande-Bretagne, fait remarquer que c'est encore cette dernière qui court le plus grand danger de devenir la puissance la plus éprouvée. Ce journal, comparant la Grande-Bretagne à la France écrit :

« La France a, il est vrai, des régions dévastées, mais son sol est intact et même agrandi ; ce n'est qu'une question de temps pour qu'elle soit plus riche que jamais. La France garde sans ennui de vastes possessions. Elle jouit, pour de longues années encore, d'une sécurité bien plus grande que n'importe quel pays européen. »

La Conférence de Lausanne ajournée au 20 novembre

Dans les milieux politiques de la capitale, le bruit court qu'en raison de la crise italienne, la conférence de Lausanne serait légèrement retardée.

Le rédacteur diplomatique du *Daily Telegraph* croit savoir toutefois que cet ajournement ne dépasserait pas sept jours.

Il ajoute que le léger retard apporté à l'ouverture de cette assemblée internationale ne cause aucun regret à l'Angleterre, car il permettra à la délégation anglaise de se rendre à Lausanne après les élections générales.

L'Uruguay prolonge d'un an le crédit accordé à la France en 1918

Une convention, prorogeant pour un an sans augmentation d'intérêt le crédit de 15 millions de pesos, consenti par l'Uruguay à la France en 1918, a été signé à Montevideo le 31 octobre dernier.

C'est la troisième fois que, sur la proposition du gouvernement, les Chambres uruguayennes renouvellent par le vote d'une loi cette ouverture de crédit, et cela sans jamais augmenter le taux des intérêts, qui reste fixé à 5 0/0.

Krupp obtient la concession des usines Poutiloff de Russie

Les négociations engagées depuis plusieurs semaines entre la maison Krupp, d'Essen, et les soviets de Moscou, au sujet de la direction des célèbres usines d'armes Poutiloff, de Pétrograd, se sont terminées par la concession de ces usines à Krupp, et celles-ci ont déjà commencé d'accroître dans des proportions sensibles leur fabrication d'armes pour les Soviets.

L'ex-roi Constantin irait habiter aux environs de Doorn

Les journaux publient une dépêche de Doorn, selon laquelle l'ex-roi Constantin habitera aux environs de cette ville, dans la villa Moosbergen.

Lors de la dernière visite que l'ex-reine a faite à son frère, elle aurait vu la propriété et l'aurait immédiatement retenue.

Le Soviet se fait ouvrir des crédits à l'Allemagne

Avant son départ de Berlin, le représentant commercial des Soviets, M. Kamoniakow, a déclaré aux représentants de la presse soviétique qu'il était en négociations avec des groupes allemands, en vue de la fourniture à la Russie de marchandises à crédit et qu'il espérait que ces négociations aboutiraient.

Une interview de Trotski

Interviewé par le correspondant de l' « Observer » à Moscou, Trotski a déclaré que le but actuel de la Russie soviétique est de conclure un accord pour le désarmement général, soit de concert avec ses plus proches voisins, soit par l'intermédiaire d'une conférence mondiale.

Trotski a reproché ensuite aux socialistes français de se montrer agressifs, après qu'un grand leader politique français est venu en Russie pour examiner la question du rétablissement des relations commerciales, et qu'il dit lui-même avoir été reçu avec toute la politesse requise.

Le Sultan a-t-il tenté de fuir ?

On signale, de source privée, un bruit selon lequel le sultan aurait essayé de quitter Constantinople, mais en aurait été empêché par les éléments musulmans de la population.

On découvre des squelettes de soldats du temps de Louis XIV

En faisant des fouilles pour l'établissement d'une conduite d'eau, des ouvriers ont mis à jour, rue de l'Abreuvoir, à Gray, des parties de squelettes et plusieurs crânes, qui ont été réunis pour être inhumés au cimetière.

Ces restes semblent provenir d'habitants ou de soldats tombés et inhumés au pied des remparts pendant le siège de Gray par Louis XIV.

Les croix de guerre

Il a été distribué lundi, à la Chambre, une proposition de loi tendant à créer, pour les titulaires de la Croix de guerre, les grades de chevalier, d'officier et de commandeur, d'après le nombre de citations obtenues.

L'élection du quartier de la Santé

Scrutin de ballottage pour l'élection municipale du quartier de la Santé à Paris. Inscrits : 2.817 ; votants, 1.910 ; blancs et nuls, 30.

Ont obtenu : M. Marty, communiste, 1.073 voix, élu ; M. Montillot, républicain, 807 voix.

Marty, n'étant pas éligible, le résultat de cette élection sera sans doute annulé.

Chambre des Députés

Séance du 6 novembre 1922

La Chambre reprend la discussion générale du budget. M. Deschamps continue son discours commencé la semaine dernière contre le monopole des tabacs, des allumettes, des poudres, des salpêtres.

M. Ducos affirme que le bénéfice réalisé par l'Etat sur les allumettes est de 67 millions.

M. Deschamps persiste à demander la suppression de ces monopoles. M. Blanc expose la situation financière et critique les auteurs du traité de Versailles. La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

CHRONIQUE LOCALE

Nos ateliers étant fermés, le samedi 11 novembre, à l'occasion des fêtes de l'Armistice, « LE JOURNAL DU LOT » ne paraîtra pas ce jour-là.

Les Nos du vendredi 10 et du dimanche 12 seront réunis en un seul N° qui paraîtra le vendredi soir avec la date du samedi.

Enseignement primaire

M. Auricoste, normalien, est nommé instituteur à l'école des garçons de Bagnac.

ÉCONOMISONS LE PAIN !

Le ministre de l'agriculture a adressé aux préfets une circulaire les invitant à prier les consommateurs de ne pas gaspiller le pain.

Autant que possible, il faudrait, dit le ministre, remédier au déficit de la récolte du blé de cette année.

« La situation, affirme le ministre de l'agriculture, est due à des causes qui ne se renouvelleront pas.

« Il s'agit, dans l'état actuel des changes, d'éviter les importations, et de ne pas porter l'or de la France à l'étranger. »

Cet appel du ministre de l'agriculture ne peut être qu'entendu. Le taux du change est tel qu'il serait folie, si on peut se passer de le faire, d'acheter du blé à l'étranger.

Il faut se restreindre dans la consommation du pain ; mais se restreindre ne signifie pas, se priver de pain. Il suffit de ne pas le gaspiller, c'est-à-dire de laisser, comme cela se fait trop souvent, traîner des croûtons, puis jeter aux bêtes, ces morceaux de pain qui peuvent et doivent être consommés dans le ménage.

Chacun, peu ou prou, voit bien comment on laisse perdre des morceaux de pain, et le prix de la miche bien qu'élevé n'empêche pas que trop souvent, dans les « bourriers », on trouve des déchets de pain qui auraient pu être utilisés.

Il ne s'agit pas de revenir aux restrictions que l'on a connues pendant la guerre : restrictions pénibles qui étaient encore aggravées, on s'en souvient bien, par la mauvaise qualité du pain qui était fabriqué avec des succédanés de toutes sortes.

Mais les établissements publics, les hôtels qui servent actuellement le pain à discrétion, pourraient bien, et cela serait accepté par les consommateurs, ne mettre sur les tables que le pain strictement nécessaire.

En effet, un morceau de pain, qui reste sur la table, n'est pas d'habitude, resservi, tout au moins dans les établissements. C'est malheureusement un morceau de pain perdu, gaspillé.

Et les propriétaires qui ont du blé n'entendront-ils pas l'appel du ministre de l'agriculture ?

Il y en a beaucoup qui donnent du blé au bétail, les sons étant toujours à un prix trop élevé. Les agriculteurs ne sont-ils pas les premiers intéressés à ce que l'Etat évite les importations?

Pendant la guerre, les restrictions subies par les consommateurs ont été très dures : ce ne sont pas ces restrictions-là, qui sont préconisées aujourd'hui.

On demande à chacun un peu de bonne volonté simplement; de surveiller son pain ; de ne pas le laisser perdre, et, si possible, de diminuer sa ration et ce sera suffisant pour économiser des sommes énormes au budget et, surtout, à nous-mêmes contribuables !

LOUIS BONNET.

Enregistrement

M. Gourcerol, Directeur de l'enregistrement de 3e classe à Cahors, est élevé à la 2e.

Nous adressons à M. Gourcerol nos félicitations.

Nouvelle monnaie

Enfin ! La disparition des petites coupures de 0,50 centimes et de 1 fr., va avoir lieu !

Un communiqué qui semble officiel et que publient les journaux, annoncent la nouvelle en ces termes :

« Les progrès réalisés dans la fabrication des jetons métalliques ayant permis la constitution d'un stock suffisant, le ministre des finances a décidé de procéder, à partir du 15 novembre, à la mise en circulation dans les départements de ces pièces destinées à remplacer progressivement les coupures émises par les chambres de commerce.

« L'approvisionnement de la province se fera par l'intermédiaire des succursales de la Banque de France. »

Par deux ou trois fois, pareille nouvelle fut annoncée, et en effet, la province reçut des jetons métalliques, mais en quantité si minime, qu'au bout de quelques jours, on n'en voyait plus aucun en circulation.

Les personnes qui en possédaient deux ou trois, les montraient à titre de curiosité, et les petites coupures continuaient leur service d'échange.

Il faut espérer que la nouvelle annoncée par les journaux, aujourd'hui, est vraie et que nous verrons avant peu, la disparition totale des petites coupures.

Mais pour que tout fût bien, il faudrait que cette disparition fût totale.

L. B.

Crue et pas d'eau !

Les eaux du Lot, par suite des pluies, ont grossi. Samedi soir, elles atteignaient 3 mètres au-dessus de l'étiage.

Aussi, dimanche matin, parce qu'il y avait un peu plus d'eau que d'habitude dans la rivière, les Cadurciens n'eurent pas la satisfaction de voir couler les robinets.

Ceux-ci ne furent ouverts que vers 10 heures du matin, mais l'eau fut supprimée de 2 heures à 6 heures.

Ne pas voir le robinet couler, est désagréable : mais ce ne serait rien, et les ménagères ne protesteraient pas, si on les avertissait à temps de façon qu'elles puissent faire leur provision d'eau.

Tout le monde croit, à Cahors, que lorsque la rivière déborde, il n'est pas possible, aux robinets et aux fontaines de donner une goutte d'eau.

Tout le monde sait que des améliorations formidables doivent être apportées au service des eaux de la ville.

Mais, en attendant, une chose s'impose : c'est, lorsque les robinets et fontaines ne doivent pas couler, d'avertir les habitants assez tôt pour qu'ils puissent s'approvisionner d'eau.

Ce n'est pas la première fois que pareille observation est faite : hélas ! ce ne sera pas la dernière !

Et cependant, aujourd'hui, il ne manque pas d'ingénieurs, d'inspecteurs bien appointés qui pourraient faire assurer ce service de publicité ou l'assurer eux-mêmes ! Ils n'ont pas le temps ! Ils sont si occupés !

C'est pourquoi, les ménagères auront encore souvent la cruelle désillusion, au moment de remplir la marmite pour faire la soupe, de ne pas voir couler une goutte d'eau du robinet.

L. B.

Mairie de Cahors

Changement de foire

En raison de la Fête du samedi, 11 novembre, la foire qui devait se tenir à cette date est renvoyée au samedi 18 novembre courant.

Prise d'armes

A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, une Prise d'Armes au cours de laquelle il sera procédé à une remise de décorations, aura lieu à Cahors, Place de la République, le 11 novembre à 9 heures.

Le Lieutenant-Colonel, Commandant d'armes, invite les personnes ayant été l'objet d'une distinction dans la Légion d'honneur, ou celles ayant reçu la Médaille militaire ou, récemment, la Croix de guerre, soit pour elles-mêmes, soit pour un membre de leur famille décédé (décorations posthumes) et qui désireraient recevoir ces décorations avec le cérémonial militaire, à bien vouloir se présenter à son Bureau, le 10 novembre au plus tard, munies des pièces officielles ainsi que des insignes qu'elles auraient reçus.

Hyménée

Lundi matin, a été célébré à Clairac (Lot-et-Garonne), le mariage de M. Emile Combrouse, le négociant bien connu de la rue Joffre, avec Mlle Renée Hébrard, fille de notre compatriote M. Hébrard, chef de brigade de gendarmerie.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Stupide amusement

Il paraîtrait que, depuis plusieurs jours, des gamins se livrent à un divertissement, un... sport nouveau; le soir, à la sortie des écoles, ils s'amusent à casser les carreaux des becs de gaz. Les bons endroits choisis pour se livrer à ce... plaisir, sont la rue St-Géry, les allées Fénelon, et les rues peu fréquentées des Hortes, où ils sont certains de ne rencontrer personne qui mette fin à ces ébats d'un goût douteux.

Mais une enquête est ouverte et une surveillance est assurée pour retrouver les auteurs de ces actes de vandalisme.

Probité

Mme Gardes, servante chez M. Doumerc, inspecteur primaire, a trouvé sur la voie publique un billet de banque qu'elle tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Accident

En déchargeant des sacs de chaux placés sur un camion, M. Auguste Failleul, 43 ans, manœuvre sur les chantiers de la ligne de Cahors à Moissac, a été atteint par un des sacs dans la région lombaire.

Cet accident entraînera une incapacité temporaire de travail dont la durée n'est pas encore déterminée.

TOURNÉES HENRY DORCIER

« Lulu... C'est fou ! »

au *Palais des Fêtes* à CAHORS

Une bonne nouvelle ! *La Tournée Dorcier* revient très prochainement en notre ville, avec son nouveau succès : « Lulu... C'est fou ! »

Cet amusant vaudeville possède cette particularité qu'il peut être entendu par tout le monde, et ce qui ne gâte rien : troupe comique de premier ordre, comme toujours, avec les *Tournées Dorcier*.

CHRONIQUE SPORTIVE

Les Matches de Championnat du 5 novembre

A CAHORS. — L'Aviron Cadurcien mettait à Cahors avant-hier ses équipes I et III en ligne contre les équipes I et III de Castelsarrasin.

Dès l'ouverture des portes, un public nombreux envahissait les tribunes et les touches du Stade Lucien Desprats, malgré une augmentation du prix des places imposée par le Comité des Pyrénées à la dernière minute. La Commission de rugby de l'A. C., ne put que s'incliner devant la volonté du « Comité des Pyrénées » qui était, en la circonstance, seul maître du terrain et de l'organisation.

La rencontre entre les troisièmes équipes perdit un peu d'intérêt par le fait que le team Castelsarrasinois ne se présenta pas au complet. Par contre l'équipe visiteuse surclassait en âge, en taille et en poids les 15 « Benjamins » de l'Aviron, qui pour la première fois affrontait le championnat. Nos jeunes, malgré tout, firent une partie très plaisante, attaquèrent à outrance, et fournirent une série de passes dignes de leurs aînés. Cette équipe mérite tous les éloges, elle sera une belle pépinière de joueurs ardents et qui deviendront rapidement scientifiques. La victoire, une belle victoire, vint récompenser leurs efforts et l'équipe adverse fut battue *par 24 à 0*.

L'arbitre, M. Crouzet, conquit l'unanimité des suffrages, tant des joueurs que du public. Il fut strict dans ses répressions, mais tout en se conformant à la règle, il sut avec beaucoup de tact, allier la sévérité nécessaire avec une ample largeur de vue qui permit de très belles phases de jeu.

A 15 heures, les équipes I firent leur entrée. Elles furent très ovationnées. Avant le coup d'envoi, notre camarade Sidou, d'une voix de stentor, annonce au public la composition des équipes, et le nom de l'arbitre.

Dès le début, le jeu se maintient aux 50, Cahors ne tarde pas à remonter. Mêlée à quelques mètres des buts adverses, à la sortie le ball est pris par un avant qui marque le premier essai. Il est transformé. Sur une nouvelle sortie de mêlée, nos 3/4 partent à toute allure et après plusieurs passes le deuxième essai est marqué en coin. Cahors 8, Castelsarrasin 0. Castel oppose alors une des plus belles résistances que l'on ait vues à Cahors. Les deux essais ont été marqués dans les 15 premières minutes. Jusqu'à la mi-temps, rien ne passe plus, toutes les attaques sont impitoyablement fauchées par les rouge et blanc ; c'est la classique partie de championnat.

A la mi-temps, Castel pendant 20 minutes redouble ses efforts, mais se cantonne dans la défensive. Enfin sur sortie de mêlée, l'ustensile passe aux 3/4, l'ailier coincé ressert son centre qui passe à un avant, le ball arrive à une 3e ligne qui marque en bonne place un troisième essai transformé : Cahors : 13, Castel : 0. Ce fut la plus belle phase du jeu. Elle fut bientôt suivie par un autre essai marqué après une mêlee sur les buts adverses, essai qui ne fut pas transformé. Castel ne se décourage pas et remonte dans les 22 Cadurciens. Sur faute, un coup franc est accordé aux « blanc et rouge » qui réussirent un but magistral. Cahors : 16, Castel : 3. Enfin un dernier essai vient couronner la partie. Cahors triomphe par 19 à 3. (5 essais dont 2 transformés contre 3, but sur coup franc).

L'arbitrage de M. Raynal fut très vivement apprécié par tous ; il possède toutes les qualités imposées par ce rôle parfois difficile. Il a la science, le tact, et sait quand il le faut, faire montre d'une impeccable autorité. Les applaudissements ne lui furent pas ménagés. C'était d'ailleurs absolument mérité.

Comment ils ont joué : Castelsarrasin, en présence de l'équipe Avironnaise, se cantonna un peu trop dans une défensive strictement sévère et bien menée. Son équipe qui possède des éléments remarquables menaça dangereusement plusieurs fois les Cadurciens par des interceptions guettées patiemment et qui ne purent aboutir, grâce à la vitesse de nos 3/4. Elle bloqua le jeu pendant près de 40 minutes avec des alternatives angoissantes pour l'un et l'autre des adversaires.

La victoire Cadurcienne est belle, sans conteste ; toutefois notre 1re équipe n'a pas « donné » comme les deux matches précédents. Tout d'abord, l'énervement s'était au début emparé de pas mal de joueurs ; les avants ne suivirent point comme de coutume et ne se replièrent jamais suffisamment vite, ce qui valut à l'arrière d'être bloqué parfois dangereusement. Les passes, en général, ne furent pas très bien faites, surtout en 1re mi-temps, il y eut au début une série de maladresses que l'on doit attribuer à l'énervement d'abord, et au ballon neuf ensuite.

En touches les Cadurciens eurent fort à faire. Une entente absolue s'impose entre les deux demis. Les lignes arrières furent excellentes et particulièrement vite. L'arrière et le talonneur touchés dès le début fortement tous les deux, furent très courageux et tinrent jusqu'au bout, malgré leur blessure, une place plus qu'honorable.

A CASTELSARRASIN. — C'est devant un public plus que restreint que les équipes II matchaient.

Dès le coup d'envoi, Cahors passe et marque un premier essai, bientôt suivi par un autre : aucun des deux n'est transformé. Castel se ressaisit et bloque le jeu. Cafouillages nombreux d'où rien ne sort. La mi-temps est sifflée. Cahors, 6. Castel, 0.

A la reprise, notre 15 part dans une offensive qui se poursuivra jusqu'à la fin. Nos hommes ont trouvé la bonne carburation. Les attaques se répètent inlassablement et toutes vont à l'essai. Les avants, les 3/4, tous partent à l'attaque dans un style parfait et qui força l'admiration des adversaires et de l'arbitre. Cahors marque 6 essais de plus dont un transforme.

L'équipe II de l'A. C. triomphe par 29 à 0.

L'arbitrage de M. Castanet, de Valence-d'Agen a été particulièrement goûté par nos jeunes qui ne tarissent pas d'éloges tant sur sa sévère impartialité que sur sa compétence et sa haute conception du jeu.

⁂

La Commission de rugby se réunira *mardi* 7 novembre, à 8 h. 1/2, au Café de Bordeaux. Présence indispensable.

⁂

CHAMPIONNAT MILITAIRE

Mercredi après-midi se disputera, sur le coquet terrain du stade Lucien Desprats, un match de rugby comptant pour le championnat militaire du 17e corps d'armée, entre les équipes du 10e dragons, de Montauban, et du 7e d'infanterie, de Cahors.

Nos courageux pioupious ayant à cœur d'effacer leur défaite de l'année dernière ont mis sur pied une belle équipe qui n'est rien moins qu'une mosaïque d'as. Sous la direction de l'adjudant-chef Lafliteau et grâce à l'esprit sportif du colonel commandant le régiment, l'équipe du 7e R. I. est arrivée après un entraînement méthodique à obtenir une cohésion et une puissance telles que tous les espoirs lui sont permis. Au surplus ses joueurs sont suffisamment connus du public cadurcien pour nous dispenser d'affirmer que la partie de mercredi sera une des plus attrayantes de la saison.

Composition de l'équipe du 7e : Avants : Baduel, Hormières, Iches, Grette, Aussel, Castaudet, Tavé, Claret ; Demis : Lacoste, Dupouy (capitaine) ; 3/4 : Grand, Cristobal, Bessou, Dejean ; arrière : Viguier.

Espérons que les sportifs cadurciens viendront nombreux applaudir l'exhibition de l'équipe régimentaire. Coup d'envoi à 14 h. 30.

Catus

Le Concours de Vins, organisé le dimanche 5 novembre par le Comice Agricole a eu un plein succès.

Les échantillons étaient très nombreux.

Les dégustateurs furent émerveillés des résultats obtenus depuis l'an dernier.

A 3 heures, dans la salle des Séances de la Mairie, discours et lecture du Palmarès.

M. Calmels, Président du Comice presenta aux nombreux viticulteurs présents, M. Planacassagne délégué de la Préfecture, et M. Lafon directeur des Services Agricoles du Lot. Il remercia ensuite M. Emile Delfort maire de Montgesty le généreux donateur et l'âme de ce concours.

M. Planacassagne qui lui succéda fit une alerte, une spirituelle causerie ; il parla de nos vins, surtout en gourmet et en compara très justement les crus de nos côtes du Lot aux plus fameux crus de Bourgogne et du Bordelais. Il assura les agriculteurs présents de la sollicitude du gouvernement à leur égard. Des salves d'applaudissements saluèrent sa péroraison.

M. Lafon, directeur des Services Agricoles du Lot donne ensuite longuement et minutieusement des conseils sur les soins à donner aux vins, sur les cépages et le choix des divers plants de vigne qu'il était bon d'adopter dans nos pays où le sol est pauvre en terre et riche en cailloux. Il parla ensuite des vins vieux et ne se déclara pas enchanté de leurs qualités, qualités qu'ils devraient avoir, mais que de mauvais soins leur ôtaient. Futailles mal nettoyées, soutirages nuls ou presque, etc.

Sa causerie intéressa vivement tous les viticulteurs présents qui hochant la tête reconnaissaient parfaitement qu'il avait raison et qu'il parlait non comme un fonctionnaire qui ne sort jamais de son bureau, mais comme un vrai agriculteur, et comme un vrai vigneron et comme un vrai viticulteur. Des applaudissements unanimes éclatent à la fin de son discours. Il donna ensuite lecture du Palmarès que nous publions ci-dessous. Nous ne pouvons clorece compte rendu, sans rendre hommage à ceux qui toujours sur la brèche se dépensent sans compter toutes les fois que l'agriculture et les intérêts de Catus sont en jeu.

D'abord à M. Emile Delfort le généreux donateur des prix importants donnés au Comice, ensuite à M. Raymond Calmels de la Garlonne le Président animateur du Comice, à M. Lacombe Baptiste le vice-président, à l'énergie inlassable et au travail incessant, M, Pergot le trésorier, M. Touzet le secrétaire dont la verve humoristique s'allie si bien avec le sérieux que comporte ses fonctions et aussi à M. Gustave Trémoulet qui s'est révélé durant cette journée comme un dégustateur hors de pair au palais exercé et délicat.

1re Catégoie : *Vins rouges de l'année*

M. Girma à Labastide-du-Vert, grand diplôme d'honneur, médaille de bronze grand module.

1er Prix : MM. Socirac et Galtié à Montgesty (ex-œquo), Delfort à Pontcirq, Boudy, Delbreil, Garrigoux, Coulon et Brugalière Pierre à Catus, Mme veuve Peyrus et Pons aux Lombardes à Labastide-du-Vert, diplôme médaille d'argent et 25 fr. à chacun.

2e Prix : MM. Pontié, Pelet et Pardes à Labastide-du-Vert, Delfort et Delfort Armand au Mas de Rieu, diplôme médaille d'argent et 20 fr. à chacun, Montméja au Mas de Rieu, de Laporte, Maniol et Claret à Saint-Médard, Bach et Calmel à Crayssac, Calmejane à L'Herm, Vialard, Besse, Guérin et Lafon à Pontcirq, Miermont, Brugalière Jean et Lafon Marcel à Catus, diplôme médaille d'argent et 15 fr. à chacun.

3e Prix : MM. Pégourié, Nadal, Verdié et Panouze à Montgesty, Lafon à Lherm, Varenne à Pontcirq, Bondy à Rostassac, Murat à Saint-Médard, Grassies, Brugalière Alfred, Cangardel, Chabert, Massabie, Soulié, Mme veuve Raynal, Lafon maçon, Guillou et Bruchat à Catus, Lafon à Boissières et Pezet à Calamane, diplôme médaille de bronze et 10 fr. à chacun.

4e Prix : MM. Dajean à Labastide-du-Vert, Miran à Calamane, Pezet, Larnaudie, Soulignac et Lescoul à Montgesty, Laroche, Lanzut, Talou et Touzet à Catus, Palisse, Bergon et Raynal, à Crayssac, Denègre et Guillou, à Saint-Médard, Vaysse à Maxou et Delfau à Lherm, diplôme médaille de bronze et 10 fr. à chacun.

2e Catégorie : *Vins blancs*

1er prix : MM. Traversié à Lherm, 2e prix : Calmejane à Lherm, 3e prix : Lafon à Pontcirq, 4e prix : Pégourié à Montgesty, mention honorable et 10 fr. à chacun.

3e Catégorie : *Vins rouges vieux*

1er prix : MM. Lafon à Catus, 2e prix : Goudal à Catus, 3e prix : Larroche à Catus, 4e prix : Augie aux Junies, diplôme médaille d'argent et 15 fr. à chacun.

Cazais

Droits de place. — L'adjudication des droits de place et de stationnement a eu lieu dimanche dernier. Un grand nombre d'enchérisseurs y ont pris part.

M. Camille Servat, fermier de droits communaux de Paris, représenté par M. André, gérant des Octrois de Gourdon a été déclaré adjudicataire, pour une durée de quatre ans, moyennant le prix annuel de 3.110 fr.

Le nouveau bail prendra effet à partir du 1er janvier prochain.

Jusqu'à ce jour, les droits de place rapportaient à la Commune 1525 fr. auxquels s'ajoutait le produit des droits de stationnement qui étaient exploités en régie communale. Somme toute, l'augmentation est assez sensible, ce qui s'explique aisément par suite de l'importance qu'ont prise nos foires depuis quelque temps.

Luzech

Taxe de la viande. — Par arrêté municipal en date du 26 octobre 1922. les viandes de boucheries sont classées comme suit et seront vendues aux prix suivants :

BŒUF	le kilg.
Faux filet et rumsteack, exclusivement sans os	8 fr.
Viande sans os	7 fr.
1re catég. : (avec os) tende de tranche, culotte, gite à la noix, aloyau, entre-cotes	6 fr.
2e catég. : paleron, cotes, talon de collier, rognons de graisse, bavette d'aloyau, plats de cotes découvertes	5 fr.
3e catég. : collier, gite à la noix, plats de cotes couvertes, surlonge et joues	4 fr.
VEAU	
Cuissot dégraissé exclusivement sans os	9 fr.
1re catég. : (avec os) cuissot ou rouelle et longe, carrés couverts.	7 fr. 50
2e catég. : épaule, poitrine, cotes découvertes	6 fr.
3e catég. : poitrine, collet, débris de côtelettes	5 fr.
MOUTON	
1re catég, : gigot, carrés de côtelettes et longe	8 fr.
2e catég. : épaule	7 fr.
3e catég. : poitrine, collet, débris de côtelettes	5 fr.

Les viandes de chaque catégorie devront être pesées séparément et la proportion d'os ne devra pas dépasser 1/5e.

Accident mortel. — Nous apprenons avec peine que M. Bernard Laurent, victime de l'accident que nous avons rapporté dans notre dernier numéro, a succombé des suites de ses graves blessures dans la nuit de samedi à dimanche.

M. Laurent était âgé d'une soixantaine d'années.

Nous adressons à sa famille nos sympathiques condoléances.

Puy-l'Evêque

Association des mutilés et réformés. — Le bureau de l'Association des mutilés et réformés du canton de Puy l'Evêque informe les membres de la société qu'après les démarches faites auprès des camarades de la Fédération nationale à Paris, le banquet annuel qui devait avoir lieu le 12 novembre est remis a une date ultérieure afin de pouvoir donner à cette manifestation toute l'importance qu'elle comporte.

Aussitôt que le bureau sera fixé sur cette nouvelle date, il en sera immédiatement donné connaissance aux camarades délégués de chaque commune.

Bouziés-Bas

Voici le programme de notre fête locale :

Dimanche, 19 novembre. — A 10 h., tournée en musique, distribution de gâteaux et bouquets, grand bal de jour à 3h., promenade en barque fleurie ;

A 19 h., illumination à giorno, feu d'artifice, grand bal de nuit, à minuit réveillon.

Lundi 20. — Continuation de la fête, retraite aux flambeaux.

Tour-de-Faure

Association des combattants. — L'Association des combattants de la grande guerre du canton de Saint-Géry a décidé qu'à l'occasion de la Fête nationale de l'armistice un banquet fraternel aurait lieu à Tour-de-Faure le 11 novembre, à midi à l'hôtel Escrouzailles.

Tous les combattants sans exception de classe sont invités à se faire inscrire à ce banquet. Le prix du banquet est fixé à dix francs. Ce prix modeste a été adopté pour qu'il n'y ait pas d'hésitation à se faire inscrire.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 8 courant inclus et doivent être adressées à l'hôtel Escrouzailles ou au secrétaire de l'Association des combattants.

Figeac

Classe 1882. — Un groupe de vétérans appartenant à la classe 1882, a décidé de fêter leur soixantaine par un banquet fraternel qui aura lieu à Figeac le dimanche 20 novembre courant. Les camarades de la ville et des communes des deux cantons de Figeac sont instamment priés d'y participer et de se faire inscrire d'urgence et avant le 15 novembre, chez M. Léon Calmel, cordonnier, rue Gambetta à Figeac.

Théâtre. — La Tournée Dorcier passera dans notre ville le Dimanche 12 Novembre au Théâtre Municipal avec le nouveau succès parisien : « *Lulu...C'est fou !* » qui triompha 300 fois au Théâtre Comœdia, et dont M. Dorcier s'est assuré le privilège.

Lacapelle-Marival

Fête de l'armistice. — Samedi 11 novembre, à dix heures, messe solennelle pour les enfants de la commune morts pour la France. Après la messe, distribution aux ayants-droit des médailles commémoratives de la grande guerre.

Dimanche 12, grand banquet dans la salle de la mairie. Se faire inscrire chez M. Lacarrière, boucher, ou à la mairie.

Molières

Inauguration du monument. — L'inauguration du monument aux morts aura lieu dimanche 12 novembre, sous la présidence de M. Delmas, député, M. Laparra, conseiller général, et M. Laborderie, conseiller d'arrondissement. Un grand banquet sera servi à la mairie par les débitants de la commune.

Gourdon

Nettoyage des arbres. — Des ouvriers spécialistes de Sarlat sont en train de nettoyer les arbres de nos promenades pour permettre le passage des fils électriques de l'installation Cazelle.

Foire de la Toussaint. — Notre foire de la Toussaint, qui a eu lieu le 4 courant, a été très importante.

Tous les marchés étaient largement pourvus, notamment, ceux des bœufs, des moutons, des porcs, des oies et des noix. Les acheteurs ont pu faire leur choix avec facilité.

Nous sommes heureux de constater que la réputation des foires de Gourdon ne fait que s'accroître d'année en année. Les marchands y viennent des points les plus éloignés, certains qu'ils sont d'avance d'y trouver les animaux ou les denrées qu'ils désirent.

Voici les cours pratiqués :

Bœufs gras, 240 fr. ; moutons gras, de 280 à 300 fr. ; porcs, de 260 à 270 fr., le tout les 100 kilos : porcelets, de 100 à 150 fr. pièce ; bouvillons, mêmes cours que les foires précédentes ; bœufs d'attelage, de 2.000 à 3.000 fr.

Poules, de 2, 50 à 2, 75 ; poulets, de 2, 75 à 3 fr. ; le tout le demi-kilo ; oies à engraisser, de 85 à 105 fr. la paire ; canards mulâtres, de 50 à 55 fr. la paire ; canards communs, de 35 à 40 fr. la paire ; œufs, 5 fr. 50 la douzaine.

Châtaignes, de 15 à 18 fr. ; noix, 500 sacs environ, de 70 à 75 fr, le sac de 90 litres ; avoine, 20 fr. les 80 litres ; blé, de 23 à 24 fr. le quarton de 30 litres ; seigle, de 15 à 15, 50 ; pommes de terre : impérator, 15 fr. les 90 litres ; Institut-de-Beauvais, 16 fr. 50 le sac de 90 litres.

Beaucoup de légumes, surtout de beaux choux frisés, bien pommés, le tout à des prix abordables.

Rouffilhac

Inauguration. — Dimanche dernier, ainsi que nous l'avions annoncé, la coquette commune de Rouffilhac, canton de Gourdon, inaugurait son joli monument aux 21 héros tombés au champ d'honneur.

Après un banquet bien servi dans la salle d'école par M. Lespinasse, M. Serres, maire, vétéran alerte de 82 ans, Calès, au nom du Comité, Perretti, sous-préfet, au nom du Gouvernement, Serres Emile, au nom des anciens combattants, Souleillou, instituteur, Davidou, conseiller d'arrondissement du canton de Gourdon et maire de Gourdon et notre sympathique Sénateur Fontanille, conseiller général du canton, apportèrent successivement leur tribut d'admiration aux vaillants dont la population tout entière avait tenu à perpétuer le glorieux sacrifice et rendirent un émouvant hommage à ces nobles victimes tout en assurant leurs malheureuses familles en larmes de leur profonde sympathie et de leur entier dévouement.

Une foule énorme assistait à cette touchante cérémonie qui restera longtemps dans tous les cœurs.

REMERCIEMENTS

Madame veuve BRUNET ;

Monsieur Albert BRUNET, Entrepreneur de Maçonnerie ;

Monsieur BRUNET Jean ;

Monsieur et Madame POUCHET et leur famille ;

Madame veuve PEINDARIE et sa fille ;

Les familles BRUNET, POUCHET, DELCROS, SOULAYRÈS, BRUGALIÈRES, JOUCLET et tous les autres parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

M. BRUNET Frédéric

Entrepreneur de Maçonnerie

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

Les Nationalistes à Constantinople

De Constantinople : Les démonstrations nationalistes ont duré toute la journée d'hier, dans le même enthousiasme. Tard dans la nuit, on tira dans toutes les parties de la ville des coups de revolver et des salves.

On craint beaucoup que Refet pacha, qui a pris en mains la direction des autorités civiles, n'applique immédiatement à Constantinople les mesures de police concernant les étrangers, telles qu'elles existent actuellement en Anatolie, ce qui constituerait une violation extrêmement sérieuse du régime des capitulations.

⁂

La succession du Sultan

De Londres : Le *Times* croit savoir que Selim Effendi et le prince Osmad Fuad sont les deux candidats probables à la succession du Sultan.

⁂

Une grève à Paris

La grève motivée par la retenue sur les salaires a eu lieu hier, dans plusieurs usines à gaz de Paris. Le travail a repris ce matin.

⁂

La C. D. R. va rentrer

De Berlin : Le gouvernement allemand s'est réuni hier soir. Il a discuté la réponse à faire à la Commission des Réparations.

Celle-ci a fixé son départ à jeudi.

Toutefois, dans certains milieux, on estime que la réponse, qu'elle vient de faire parvenir au gouvernement du Reich, comporte la possibilité de prolonger les pourparlers.

D'autres personnes, au contraire, considèrent que les pourparlers sont rompus.

⁂

La Grèce et la Petite Entente

De Belgrade : Le gouvernement yougoslave présentera la demande d'admission de la Grèce au sein de la Petite Entente aussitôt que l'accord sera conclu à ce sujet entre Athènes et Belgrade.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 10 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

Une recette utile

Faites vous-mêmes un litre de bon vin fortifiant avec la Quintonine, il suffit de verser un flacon de Quintonine dans un litre de vin rouge pour obtenir instantanément le meilleur fortifiant pour tonifier le sang, les nerfs et les os, et pour guérir la faiblesse, la fatigue, le surmenage, l'épuisement, la lassitude, l'anémie et la neurasthénie.

La Quintonine relève l'appétit, facilite la digestion et donne aux sangs pauvres la vitalité nécessaire pour devenir fort, robuste et résistant comme ceux qui respirent la santé. La Quintonine est un extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, cacao, fer et glycérophosphate de chaux. Elle est cinq fois plus active que l'extrait de quinquina et d'un goût plus agréable.

Le flacon dose pour faire un litre de vin fortifiant : 2 fr. 75.

Pharmacie Orliac à Cahors.

La Grande Semaine au Gant Gerrin

les 6, 7, 8, 9 et 10 Novembre

VENTE RÉCLAME

aux Prix Extraordinaires indiqués ci-dessous

GANTS pour DAMES		
Suède supérieur t. nuances,	3 bout.	9.95
Chevreau 1re qual.,	— 2 pres.	9.95
Antilope, gant de fatigue	2 bout.	13.00
Chamois lavable	2 bout.	13.00
GANTS pour HOMMES		
Véritable tanné souple	1 pres.	13.75
Antilope, gant de ville		13.75
Chamois lavable	1 bout.	13.75

"A la Pensée" Péfourques, Bourgeois

69, Boulevard Gambetta, Cahors

A VENDRE A ALBAS

En bloc ou par parcelles

Propriété de rapport

D'un seul tenant

Beau Vignoble, Terres labourables de 1er ordre

Plusieurs Maisons et Dépendances

S'adresser à Henri MONVILLE, à ALBAS (Lot)

INOUÏ UNE SCIE A RUBAN

Roul. Billes, lame, emballage. . 700 fr.

avec moteur triph. 2 HP. . . . . 1.200 fr.

Manufacture Travaux Bois

84, cours Emile-Zola, LYON Villeurbanne.

ETUDE

DE

Me Jules NIEUCEL

Gradué en Droit

Huissier-audiencier à Figeac

Première insertion

VENTE

d'un

Fonds de Commerce

Suivant acte sous signature privée en date du premier novembre mil neuf cent vingt-deux, enregistré, Monsieur Adrien CHABBERT et dame Philippine GIRAUD, mariés, épiciers à Figeac, rue d'Anjou, ont vendu à Monsieur Emile MAGE, bourrelier à Figeac, le fonds de commerce d'épicerie qu'ils exploitaient à Figeac, rue d'Anjou.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de cette publication, en l'étude de Maître Jules NIEUCEL, huissier, rue du Griffoul, à Figeac.

Pour extrait :

J. NIEUCEL.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : M. DAROLLE

Feuilleton du « Journal du Lot » 40

L'AFFAIRE RICHARD

D'après BURFORD-DELANNOY

PAR

E.-Pierre LUQUET

XV

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ

— Il le faisait. Les deux coquins ont refusé ; l'avocat les a alors chassés en les avertissant qu'il les ferait dénoncer le lendemain. A ce moment, un bruit de lutte s'est produit, et Mlle Cartier a entendu un coup de revolver. Vous pensez dans quel état était cette pauvre fille, enfermée dans un placard obscur tandis qu'auprès d'elle se déroulait ce drame sanglant.

— Et je n'ai rien entendu !...

— Rien. Richard mort, les deux coquins ont entamé une grave discussion : Durand cherchait à faire chanter Dallas et à lui vendre son silence. Il y a réussi : le capitaine a fini par lui signer un chèque de cinq cent mille francs, je crois. Mais il avait dessiné à côté de sa signature un signe que Durand ne s'expliquait pas et qui excitait sa défiance. Il s'est imaginé que son digne complice voulait lui jouer quelque mauvais tour ; mettre opposition au payement du chèque, par exemple, et il a exigé la confection d'un second papier, par lequel Dallas déclarait qu'il était présent lors de la mort de Dominique Richard. Dallas a refusé net, et tous deux sont alors tombés d'accord, pour s'armer l'un contre l'autre, que la formule serait signée de leurs deux noms. Joli monde, comme vous voyez !

— Oui, dit Vernier, pensif.

— Ils ont alors établi un certificat attestant que tous deux étaient là quand l'avocat est mort. Et ils l'ont signé avec enthousiasme, les imbéciles.

« Cependant, Marguerite Cartier voyait avec terreur s'avancer la soirée et se demandait comment elle allait sortir sans être vue et peut-être compromise. Elle s'est alors souvenue que le compteur de l'électricité se trouvait dans le placard même où elle s'était cachée. Elle a tourné le commutateur, plongeant ainsi l'appartement dans l'obscurité la plus profonde, et s'est enfuie. Cependant, elle n'est pas descendue immédiatement dans la rue ; vous verrez tout à l'heure pourquoi. Elle est au contraire montée à l'étage supérieur et a attendu les événements.

« Au bout d'un temps assez long, un homme est sorti doucement de l'appartement de Me Richard ; il a été bientôt suivi d'un autre. Ils ont fermé la porte sans bruit et ont gagné la rue.

« Marguerite Cartier est alors entrée au moyen de sa clef chez l'avocat.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle est une brave fille, parce qu'elle avait aimé Dominique Richard, et parce qu'elle avait voulu s'assurer par elle-même qu'il n'y avait plus rien à faire pour lui et qu'il était bien mort.

— Brave fille, en effet ! murmura l'acteur.

— Vous pouvez le dire. Et courageuse, aussi. Je ne connais pas beaucoup de femmes qui en auraient fait autant. Elle a rallumé l'électricité et procédé à son examen. Richard était parfaitement mort, et elle en a été convaincue en quelques secondes.

« Elle a alors jeté les yeux autour d'elle instinctivement. Elle vous a vu dormant à terre ; elle vous reconnaîtrait au besoin, et ceci seul serait une preuve qu'elle dit la vérité, puisqu'elle ne vous avait vu que grimé et en costume de théâtre auparavant.

— C'est vrai.

— Mais cette preuve n'est pas la seule ; il y en a une autre, une bonne et solide, et c'est le papier que les deux bandits avaient fait la bêtise de signer, et qu'ils ont fait la seconde ânerie, encore plus pyramidale, d'oublier en se sauvant.

— Que me dites-vous là ?... C'est impossible !

— C'est cependant exact, et fort compréhensible si l'on veut bien réfléchir un instant. Ces deux hommes venaient de faire de la besogne criminelle ; on les plonge tout à coup dans la plus noire obscurité. Les voilà pris d'une terreur panique et ne songeant plus qu'à filer à tout prix. Ils brûlent quelques allumettes — que j'ai retrouvées — pour arranger leur mise en scène (vous fourrer le revolver dans la poche, par exemple), et ils s'envolent sans regarder derrière eux.

« Et maintenant, pourquoi ce papier a-t-il attiré l'attention de Marguerite Cartier, vous irez le demander à la Providence, qui veillait sur elle à ce moment-là. Elle le prend, elle le lit, et elle le met dans sa poche, sans savoir à quoi il pourra lui servir, mais dans un extraordinaire instinct de prudence et de précaution.

— Et elle l'a toujours ?

— Ah ceci, je n'en sais rien. Mais nous allons y venir. Ayant ramassé ce papier, elle éteint à nouveau l'électricité, et s'éloigne, définitivement cette fois.

— Si elle a conservé cette déclaration, elle est sauvée.

— Bien entendu. Et je ferai tout pour qu'elle le soit.

— Moi aussi ! s'écria Vernier. Cette malheureuse enfant ne vient-elle pas, d'un mot, de me rendre ma tranquillité ? Songez donc, monsieur Jérôme, que j'ai failli plusieurs fois me tuer, pendant que je me croyais le meurtrier de Dominique Richard ! Ah ! certes, je ferai tout ce que je pourrai pour elle !

— Eh bien, voici les indications qui peuvent nous servir, peut-être, à retrouver ce papier, sans lequel nous ne pouvons rien faire. En rentrant chez elle, Marguerite Cartier s'est demandé si elle allait ou non dénoncer Dallas. Elle y a réfléchi longtemps, et a fini par aller se coucher sans avoir pris de décision. Il était tard, d'ailleurs, puisqu'elle avait quitté la rue de Rivoli après onze heures du soir, et qu'il lui avait fallu le temps de rentrer en tramway à Rosny-sous-Bois. Le lendemain matin, elle a tergiversé encore, malheureusement pour elle, et le soir même on l'arrêtait. Mais elle avait caché le papier signé de Dallas et de Durand dans un dictionnaire dont je connais l'emplacement, et on ne le lui a pas pris en l'arrêtant.

— Ah !

— Oui ; mais depuis, des perquisitions ont eu lieu chez elle. En outre, l'agent de la Sûreté qui l'a emmenée avait commis la maladresse de confier la clef de la maison à une voisine. Elle l'a eue pendant au moins vingt-quatre heures, et Dieu sait qui s'est promené là-dedans !

— Si le papier a été découvert par la perquisition officielle, fit remarquer Vernier, il ne peut conduire qu'à l'élargissement de Marguerite Cartier.

— Sans doute. Mais s'il a été trouvé par d'autres, je me demande où nous l'irons chercher. En somme, mon cher monsieur Vernier, voici ce qu'il faut faire sans perdre une heure, si réellement vous voulez aider cette jeune fille.

— Je le veux, certes, de tout mon cœur.

— Il faut partir pour Rosny-sous-Bois. Vous trouverez la grille du jardin ouverte. La voisine à qui l'on avait confié une clef ne l'a certainement plus, mais il en existe une autre que vous trouverez entre un volet fermé et la margelle d'une fenêtre, sur la façade d'arrière.

— Bien.

— Marguerite Cartier prenait cette précaution pour le cas où elle perdrait en route la clef qu'elle portait sur elle.

— Oui.

— La porte de la maison s'ouvre sur un couloir qui la traverse en entier. Vous entrerez dans la première pièce de gauche, qui est la salle à manger. Près de la fenêtre, vous trouverez un casier à livres, et dans ce casier un gros dictionnaire. C'est dans ce dictionnaire qu'elle a mis le précieux papier. Vous y êtes ?

— Parfaitement. L'adresse exacte ?

— La voici, répondit Jérôme, en lui remettant un papier. Partez. Moi, je vais aller voir, si c'est possible, ce que deviennent MM. Dallas et Durand.

Ces deux respectables coquins m'intéressent excessivement. Et comme nous sommes seuls à connaître leurs fredaines, c'est à nous à savoir où les trouver, à l'occasion.

« Ah !... rendez-vous ici à sept heures précises ; c'est entendu ?

— C'est entendu.

Vernier prit une voiture, et Jérôme se mit en marche par le boulevard Barbès, de son petit pas de bourgeois oisif et innocent.

(*A suivre*)